



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

# Patrimoine mondial

# 35 COM

Distribution limitée

WHC-11/35.COM/INF.16

Paris, 27 mai 2011

Original: anglais / français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU  
PATRIMOINE MONDIAL CULTUREL ET NATUREL  
COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Trente-cinquième session

Paris, Siège de l'UNESCO  
19-29 juin 2011

**Point 16 de l'ordre du jour provisoire :** Ordre du jour provisoire de la 18e session de l'Assemblée Générale des Etats parties à la *Convention du Patrimoine mondial* (UNESCO, 2011)

**INF.16. Rapport du Comité du patrimoine mondial sur ses activités pour la 18e session de l'Assemblée générale des Etats parties (UNESCO, novembre 2011)**

## RESUME

L'Article 29.3 de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel dispose que « le Comité présente un rapport sur ses activités à chacune des sessions ordinaires de la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ».

Le présent document fournit au Comité le projet de rapport à présenter à la Conférence générale. Le rapport contient l'information concernant les principales activités et les décisions prises par le Comité du patrimoine mondial depuis la 17e session de l'Assemblée générale des Etats parties à la *Convention du patrimoine mondial*, tenue du 23 au 28 octobre 2009. L'information touchant à la 35e session du Comité du patrimoine mondial sera incluse après clôture de cette session.

Le Comité est prié de noter que le Secrétariat de la Conférence générale a demandé que ce rapport (qui sera mis à disposition dans les six langues officielles de l'UNESCO) ne dépasse pas quatre pages. Le rapport sera l'un des « Rapports statutaires des Comités et conseils intergouvernementaux de l'UNESCO soumis à la Conférence générale, et des rapports des conférences gouvernementales, régionales et internationales » (33 C/REP/\_\_\_\_) et n'exigera pas de décision de la part de la Conférence générale.

## I. Vue d'ensemble et structure du document

1. Ce document est destiné à fournir à la Conférence générale des informations concernant les principales activités et décisions du Comité du patrimoine mondial depuis la 17e Assemblée générale des États parties (23-28 octobre 2009) pour la mise en œuvre de la *Convention*.
2. Afin de mieux présenter les diverses informations contenues dans ce document, les principales activités et décisions du Comité du patrimoine mondial ont été regroupées selon ses objectifs stratégiques. Ceux-ci, adoptés par le Comité lors de sa 26e session (Budapest, 2002), sont les suivants :
  - a) renforcer la **crédibilité** de la Liste du patrimoine mondial ;
  - b) assurer la **conservation** efficace des biens du patrimoine mondial ;
  - c) favoriser le développement d'un renforcement effectif des **capacités** dans les États parties ;
  - d) développer la sensibilisation du public, la participation et l'appui au patrimoine mondial par la **communication**<sup>1</sup>.
3. Aux quatre objectifs stratégiques mentionnés ci-dessus (également appelés « 4 C »), le Comité a décidé, à sa 31e session (Christchurch, 2007), d'ajouter un « 5e C » pour « communautés » qui se lit comme suit : « Valoriser le rôle des **communautés** dans la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* » (décision **31 COM 13B**).

## II. Informations générales

### A. Nombre d'États parties à la *Convention du patrimoine mondial*

4. Au mois de mai 2011, 187 États sont parties à la *Convention*<sup>2</sup>. Depuis la 17e Assemblée générale (23-28 octobre 2009), la Guinée Equatoriale a adhéré à la *Convention*.

### B. Membres actuels du Comité du patrimoine mondial et du Bureau

5. **21 membres**: Afrique du Sud, Australie, Bahreïn, Barbade, Brésil, Cambodge, Chine, Égypte, Émirats Arabes Unis, Estonie, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Iraq, Jordanie, Mali, Mexique, Nigéria, Suède, Suisse, Thaïlande

Leur mandat est le suivant :

Jusqu'à la **fin de la 36e session de la Conférence générale** (2011) : Australie, Bahreïn, Barbade, Brésil, Chine, Égypte, Jordanie, Nigéria, Suède.

Jusqu'à la **fin de la 37e session de la Conférence générale** (2013) : Afrique du Sud, Cambodge, Émirats Arabes Unis, Estonie, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Irak, Mali, Mexique, Suisse, Thaïlande.

---

<sup>1</sup> Voir la décision **26 COM 17.1** (Budapest, 2002).

<sup>2</sup> La liste des États parties à la *Convention du patrimoine mondial* est disponible à l'adresse internet suivante <http://whc.unesco.org/fr/etatsparties>

**Membres du Bureau du Comité du patrimoine mondial depuis juillet 2009**

JUILLET 2009 – AOUT 2010	AOUT 2010 – JUIN 2011	JUIN 2011
Président: S.Exc. M. <b>João Luiz da Silva Ferreira</b> , Brésil	Présidente : S.Exc. Mme <b>Mai Bint Muhammad Al Khalifa</b> , Bahrain.	<b>Elections lors de la 35<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine</b>
Rapporteur : Ms <b>Britta Rudolff</b> , Bahrain.	Rapporteur : Mr. <b>Ould Sidi Ali</b> , Mali	
Afrique du Sud	Afrique du Sud	
Egypte	Barbade	
Fédération de Russie	Cambodge	
Suède	Estonie	
Thaïlande	Suisse	

**C. Nombre de sièges au Comité du patrimoine mondial réservés aux États parties sans bien sur la Liste du patrimoine mondial**

6. Conformément aux paragraphes b) et c), respectivement, de l'article 14.1 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale des États parties à la *Convention* : au cas où un ou plusieurs groupes électoraux, tel(s) que défini(s) par la Conférence générale de l'UNESCO à sa plus récente session, est/sont susceptible(s) de n'avoir aucun État partie dans la composition du Comité suivant, un siège sera réservé par groupe(s) électoral(aux) concerné(s) ; néanmoins, à chaque élection, un siège doit être réservé aux États parties n'ayant aucun bien sur la Liste du patrimoine mondial.

**D. Réunions statutaires du patrimoine mondial depuis la 17e Assemblée générale (23-28 octobre 2009)**

SESSION	LIEU	DATES	DOCUMENTS PRÉPARÉS
34e session du Comité du patrimoine mondial <b>(34 COM)</b>	Brasilia	25 juillet-3 août 2010	38 documents de travail / 16 documents d'information (WHC-10/34.COM/)
35e session du Comité du patrimoine mondial <b>(35 COM)</b>	UNESCO	19-29 juin 2011	41 documents de travail / 19 documents d'information (WHC-11/35.COM/)
<b>TOTAL : 79 documents de travail / 35 documents d'information (114 documents au total)</b>			

**E. Renforcer la crédibilité de la Liste du patrimoine mondial**

***Propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial***

***Inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial depuis la 17e Assemblée générale (2009) [A mettre à jour à la suite de la 35e session du Comité]***

Région	Nouveaux biens culturels	Nouveaux biens naturels	Nouveaux biens mixtes	Total
Afrique	-	-	[1] <sup>3</sup>	-
États arabes	1	-	-	1
Asie/Pacifique	9	3	-	12
Europe/Amérique du Nord	2	2	1	5
Amérique latine/Caraïbes	3	-	-	3
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>21</b>

7. Le nombre total de biens sur la Liste du patrimoine mondial en mai 2011 s'élève à 911 (704 biens culturels, 180 biens naturels et 27 biens mixtes)<sup>4</sup>. Ces biens sont situés dans 151 États parties (ce qui signifie que 36 États parties n'ont pas de bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial). 162 États parties ont présenté des Listes indicatives de biens qu'ils pourraient décider de proposer pour inscription dans les années à venir.

***Inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis la 18e Assemblée générale (2009) [A mettre à jour à la suite de la 35e session du Comité]***

Session du Comité	Nombre de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril	Nombre de biens retirés de la Liste du patrimoine mondial en péril
<b>34 COM (Brasilia, 2010)</b>	<p><b>4</b></p> <p>Parc national des Everglades (Etats-Unis d'Amérique)</p> <p>Cathédrale de Bagrati et monastère de Ghélati (Géorgie)</p> <p>Forêts humides de l'Atsinanana (Madagascar)</p> <p>Tombes des rois du Buganda à Kasubi (Ouganda)</p>	<p><b>1</b></p> <p>Iles Galápagos (Equateur)</p>
<b>35 COM (UNESCO, 2011)</b>	<b><i>[A mettre à jour à la suite de la 35e session du Comité]</i></b>	<b><i>[A mettre à jour à la suite de la 35e session du Comité]</i></b>

<sup>3</sup> Un bien naturel a aussi été inscrit sous critère culturel et est donc devenu un bien mixte.

<sup>4</sup> La Liste du patrimoine mondial est disponible sur internet à l'adresse suivante : <http://whc.unesco.org/fr/list/>

8. Le nombre total de biens sur la Liste du patrimoine mondial en péril en août 2010 s'élève à 34 (18 biens culturels et 16 naturels)<sup>5</sup>. Ces biens sont situés dans 26 États parties.

***Suppression de biens de la Liste du patrimoine mondial***

9. Aucune depuis 2009

***Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial représentative, équilibrée et crédible***

10. Des réunions et des ateliers internationaux, interrégionaux et régionaux ont été organisés dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie globale. Des informations concernant toutes ces activités figurent dans le document *WHC-11/35.COM/5A*. Par sa **décision 34 COM 9A**, le Comité a adopté le cahier des charges de l'évaluation de la Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial représentative, équilibrée et crédible. Le rapport complet de cet audit a été présenté à la 35<sup>e</sup> session du Comité dans les documents *WHC-11/35.COM/INF.9A* et *WHC-11/35.COM/INF.9A*.

**F. Assurer la conservation effective des biens du patrimoine mondial**

***Rapports sur l'état de conservation des biens du patrimoine mondial étudiés par le Comité depuis la 17e Assemblée générale (2009)***

<b>34 COM</b>	<b>LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PÉRIL</b>	<b>LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL</b>
Afrique	12	19
États arabes	5	12
Asie/Pacifique	6	20
Europe/Amérique du Nord	2	44
Amérique latine/Caraïbes	6	21
<b>TOTAL</b>	<b>31</b>	<b>116</b>
<b>35 COM</b>	<b>LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PÉRIL</b>	<b>LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL</b>
Afrique	14	16
États arabes	5	15
Asie/Pacifique	6	34
Europe/Amérique du Nord	4	45
Amérique latine/Caraïbes	5	26
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>136</b>

<sup>5</sup> La Liste du patrimoine mondial en péril est disponible sur internet à l'adresse suivante : <http://whc.unesco.org/fr/peril>

**Assistance internationale (AI) du Fonds du patrimoine mondial approuvée depuis la 17e Assemblée générale (2009) au mois de mai 2011. [A mettre à jour à la suite de la 35e session du Comité]**

REGIONS	NOMBRE D'ÉTATS PARTIES DEMANDEURS D'AI	NOMBRE DE DEMANDES	MONTANT TOTAL APPROUVÉ (en dollars)
Afrique	7	8	294 002
Etats arabes	5	5	132 074
Asie et Pacifique	5	6	113 596
Europe et Amérique du Nord	5	5	70 560
Latin America et Caribbean	7	8	416 295
TOTAL	29	32	1 026 527

**Rapports périodiques**

11. Dans le cadre du second cycle de rapports périodiques, les résultats de l'exercice pour la région Arabe ont été présentés à la 34<sup>e</sup> session du Comité (2010) et les résultats de l'exercice pour la région Afrique ont été présentés à la 35<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial (**Décision 35 COM 10A**), et l'exercice pour la région Amérique latine et caraïbes a été officiellement lancé. Le processus se poursuit dans la région Asie-Pacifique depuis 2010 et sera lancé pour la région Europe et Amérique du Nord en 2013.

**Mécanisme de suivi renforcé**

12. À sa 31<sup>e</sup> session (Christchurch, 2007), le Comité du patrimoine mondial a adopté avec effet immédiat le mécanisme de suivi renforcé proposé par le Directeur général pour assurer la bonne mise en œuvre de ses décisions sur l'état de conservation des biens. Le Comité a souligné que le suivi renforcé était un processus constant de collaboration avec l'État partie concerné (**Décision 31 COM 5.2**).
13. Lors de sa 34<sup>e</sup> session (Brasilia, 2010), le Comité a décidé d'appliquer (ou de continuer d'appliquer) ce mécanisme de suivi renforcé aux biens ci-après du patrimoine mondial :
- (i) Parc national des Virunga (République démocratique du Congo) – Continuation
  - (ii) Parc national de Kahuzi-Biega (République démocratique du Congo) – Continuation
  - (iii) Parc national de la Garamba (République démocratique du Congo) – Continuation
  - (iv) Parc national de la Salonga (République démocratique du Congo) – Continuation
  - (v) Vieille Ville de Jérusalem et ses remparts (site proposé par la Jordanie) – Continuation
  - (vi) Monuments médiévaux au Kosovo (Serbie) – Continuation
  - (vii) Temple de Preah Vihear (Cambodge) – Continuation
  - (viii) Parc national du Manovo-Gounda St Floris (République centrafricaine) – Continuation
14. Lors de sa 35<sup>e</sup> session (UNESCO, 2011), le Comité a décidé d'appliquer (ou de continuer d'appliquer) ce mécanisme de suivi renforcé aux biens ci-après du patrimoine mondial : **[A mettre à jour à la suite de la 35e session du Comité]**

## **Conférences et colloques internationaux**

15. Plusieurs conférences et colloques internationaux sur différents sujets relatifs au patrimoine mondial ont été organisés par le Centre du patrimoine mondial ou avec son assistance. Une liste de ces activités figure dans le document *WHC-11/35.COM/5A*.
16. A sa 34<sup>e</sup> session (Brasilia, 2010), le Comité a décidé qu'un projet de plan d'action stratégique et de vision devrait être élaboré à la 35<sup>e</sup> session du Comité pour transmission à la 18<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale, en 2011, pour considération. Un groupe de travail spécifique ouvert, établi par le Comité à ses 33<sup>e</sup> et 34<sup>e</sup> sessions et présidé par l'Australie, s'est réuni pour discuter des questions touchant à l'avenir de la *Convention*. Plusieurs réunions d'experts ont été organisées dans le cadre de la réflexion sur ce sujet et notamment :
- Réunion d'experts à Paraty (Brésil) en mars 2010, sur la relation entre la Convention du patrimoine mondial, la conservation et développement durable.
  - Réunion d'experts sur "les processus précédant l'inscription: Approches Créatives de la procédure d'inscription" à Phuket (Thaïlande) en avril 2010 dans le but d'identifier les options pour reconsidérer et améliorer le soutien, le conseil et le retour aux Etats parties durant le processus de préparation des propositions d'inscriptions.
  - Réunion d'experts sur « les procédures de prise de décision des organes statutaires de la Convention du patrimoine mondial » à Manama (Bahreïn) en décembre 2010 pour identifier les opportunités pour accroître l'efficacité et la transparence de ces procédures.
  - Réunion d'experts portant sur "les défis de l'état de conservation global des biens du patrimoine mondial" à Dakar (Sénégal) en avril 2011 avec pour but de développer des approches créatives pour assister les Etats parties et les gestionnaires de biens du patrimoine mondial à répondre de façon effective aux problèmes auxquels font face les biens inscrits.
17. Un projet de **Plan d'action stratégique et de Vision** visant à guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial au cours de la décennie 2012-2022 a été présenté à la 35<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial. **[A mettre à jour à la suite de la 35<sup>e</sup> session du Comité]**

### **G. Favoriser le développement d'un renforcement effectif des capacités dans les États parties**

#### **Stratégie globale de formation**

18. A sa 34<sup>e</sup> session, le Comité du patrimoine mondial a demandé à l'ICCROM, en collaboration avec l'UICN, l'ICOMOS, le Centre du patrimoine mondial, les centres UNESCO de catégorie 2 associés au Patrimoine mondial et les Chaires UNESCO, de finaliser une nouvelle Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités pour examen par sa 35<sup>e</sup> session. La Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités finalisée a été présentée à la 35<sup>e</sup> session du Comité (document *WHC-11/35.COM/9B* et **Décision 35 COM 9B**).

#### **Activités éducatives**

19. Plusieurs forums internationaux du patrimoine mondial pour les jeunes, projets de jeunes volontaires, ateliers et stages de formation internationaux et régionaux ont été organisés par le Centre du patrimoine mondial ou avec son assistance pour développer des activités

éducatives relatives au patrimoine mondial (une liste complète de ces activités figure dans le document *WHC-11/35.COM/5A*).

20. De nouvelles traductions et adaptations du Kit pédagogique sur le patrimoine mondial aux mains des jeunes à l'usage des enseignants sont actuellement en cours en Turc, Vietnamien, Croate, Serbe, Ukrainien, Sinhala et Tamil, en étroite coopération avec les Etats membres. La version finale du DVD interactif du Kit est également en cours de production.
21. Le Concours international de story-boards 2010-2011 Patrimoinito a abouti à la sélection des 4 meilleurs story-boards sur chacun des thèmes de la biodiversité, le rôle des communautés, du tourisme durable et du développement durable choisi sur un total de 289 story-boards venant des Commissions Nationales de 43 Etats parties. La production du film consacré au thème du rôle des communautés dans la préservation du patrimoine mondial a débuté en mai 2011.

#### **H. Augmenter la sensibilisation, l'implication et le soutien du public à l'égard du patrimoine mondial par la communication**

##### ***Sensibilisation***

22. En 2010, le site internet du patrimoine mondial <http://whc.unesco.org> a reçu en moyenne 22 210 visiteurs par jour. Le nombre d'utilisateurs a augmenté de 22 %, passant de 6 624 817 en 2009 à 8 106 854 visiteurs en 2010.
23. Quatre e-mail des bulletins d'information "WH-Info" ont été envoyés entre octobre 2009 et juin 2010 à plus de 80 000 membres inscrits sur le site du patrimoine mondial.
24. Des articles et des entretiens sur le patrimoine mondial ont été publiés à la suite d'un travail avec de nombreux médias nationaux et internationaux de renom.

##### ***Publications***

25. 100 000 cartes du patrimoine mondial en anglais, français et espagnol ont été réalisées et diffusées en collaboration avec le National Geographic et UNF en 2009-2010 et avec le National Geographic, UNF et le Ministère de la culture de Bahreïn en 2010-2011, dont 20 000 copies en Arabe.
26. Deux nouvelles publications ont été publiées dans la série des Cahiers du patrimoine mondial: le Numéro 26 sur les paysages Culturels et le Numéro 27 sur la gestion des Villes historiques.
27. Six numéros de la revue trimestrielle du patrimoine mondial (n° 54 à 59) ont été publiés entre novembre 2009 et avril 2011.
28. Des informations sur toutes les publications du Centre du patrimoine mondial depuis la 17e session de l'Assemblée générale figurent dans le document *WHC-09/33.COM/5A* soumis au Comité à sa 35e session.
29. La nouvelle série des Manuels de référence du patrimoine mondial a été lancée avec deux titres publiés en version PDF en anglais et français : Gérer les risques de catastrophes pour le patrimoine mondial et Etablir une proposition d'inscription pour le patrimoine mondial.

### ***Accords bilatéraux avec des États parties et partenariats***

30. Depuis 2009, des accords bilatéraux avec 21 États parties ont été conclus/poursuivis et le Centre du patrimoine mondial a consolidé/établi 29 accords de partenariats avec des compagnies du secteur privé. Le Centre gère la totalité de ces accords en coopération avec les services centraux de l'UNESCO et fait rapport sur chaque partenariat au Comité du patrimoine mondial et au Conseil exécutif. Un inventaire des partenariats établis et envisagés avec le secteur privé a été présenté au Comité à sa 35<sup>e</sup> session dans le document *WHC-11/35.COM/INF.5A.1*.
31. De plus, 8 accords de coopération, dont 4 établis depuis 2009, sont actuellement en cours de mise en œuvre avec des Universités.